

Evolution du Chapitre 12

Le bon sens UNSA reconnu



L'UNSA-Ferroviaire obtient la neutralisation des périodes de Longue Maladie

LA SANTÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ! Cette réalité a tout naturellement poussé l'UNSA-Ferroviaire dans une action constructive pour limiter les conséquences des arrêts de travail liés à une ou plusieurs situations médicales dégradées.

L'UNSA-Ferroviaire s'est accaparée ce sujet dès l'application des nouvelles dispositions entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016. Dès lors, le changement du décompte des journées d'absence était radical et englobait l'ensemble des arrêts sur une année glissante.

Depuis cette date, les nouvelles règles ont impacté de nombreux salariés en souffrance : certains ont été avisés du fait de leurs absences répétées ou longue absence qu'ils seront placés en demi-solde, voire sans solde, durant leur période d'absence, dès lors qu'ils dépassaient 184 jours pour la demi-solde ou 365 jours pour le sans solde. Dans certains cas, cela s'apparentait à une double, voire triple peine. Conséquence d'une maladie grave sur son environnement familial, professionnel, et punitive pour la situation financière !

L'UNSA-Ferroviaire ne s'est pas contentée de dénoncer les situations dégradées de nombreux salariés. Il convenait de trouver une solution pour ne pas pénaliser des agents en réelles souffrances. La technique d'usage utilisée depuis le 1^{er} juillet ne faisait aucun distinguo entre des situations discutables et d'autres qui peuvent être le quotidien de chacun d'entre nous. Ne l'oublions pas !

L'évolution a été socialement dénoncée par l'UNSA-Ferroviaire. Le bon sens voudrait que toutes les périodes liées aux absences pour Longue Maladie soient neutralisées, tout comme cela se pratique pour les périodes de mi-temps thérapeutique appelé Service Limité.

L'UNSA-FERROVIAIRE a revendiqué cette technique et A OBTENU GAIN DE CAUSE.

Il reste à définir, durant le temps de l'évolution du système informatique, des réponses et des solutions pour limiter les effets désastreux autant financiers que psychologiques pour les agents concernés.



Paris, janvier 2017

Conditions de travail

Protection sociale et santé

Chèques-vacances

Formation

Qualité de vie au Travail

Trajets PDE IKV

Métiers

Parentalité

Comités d'entreprise

Pouvoir d'achat

Titres-Restaurant

Logement

Salarié-e de la SNCF :
je veux un syndicat
autonome, je veux
un syndicat moderne
et utile,
je veux un syndicat
qui me renseigne,
je veux un syndicat
qui s'occupe de moi !!!

